



Syndicat Local **FO Justice** – **CP CAEN - IFS**

Nos engagements

Pour l'amélioration des conditions de travail

À l'approche de la fin de l'année, le **bureau local FO Justice CP CAEN IFS** souhaite rappeler son engagement constant à défendre les intérêts des agents et à œuvrer pour l'amélioration de leurs conditions de travail. Plusieurs points majeurs demeurent au cœur de nos revendications, et nous comptons poursuivre nos efforts avec détermination en 2025.

Problèmes techniques et infrastructurels à résoudre :

Infiltrations d'eau : Nous continuerons à demander des interventions rapides et efficaces pour résoudre les infiltrations d'eau dans les différents secteurs, qui compromettent non seulement le confort mais aussi la sécurité du personnel et des installations.

Dysfonctionnements de la biométrie : Les problèmes techniques, comme les dysfonctionnements des dispositifs biométriques, nécessitent une attention particulière. Ces anomalies perturbent le fonctionnement quotidien et doivent être corrigées en priorité.

Aménagements nécessaires dans les secteurs spécifiques :

Installation de bardages comme le CD ARGENTAN en 2014 : La mise en place de bardages adaptés est essentielle dans des secteurs tels que les MAH, QI/QD et le parloir. Ceux-ci doivent garantir une meilleure confidentialité et améliorer l'esthétique des espaces de circulation, tout en renforçant la sécurité et l'intimité des bâtiments.

Nous demandons également un aménagement digne de ce nom pour la guérite du PIPR, afin d'assurer des conditions de travail adéquates pour les agents qui y sont affectés.

Utilisation du budget des ACT 2025 : Améliorer le quotidien du personnel

L'utilisation judicieuse du budget alloué pour 2025 est primordiale afin d'améliorer le confort des locaux destinés aux agents. Parmi nos propositions :

- Installation de télévisions : Nous préconisons l'installation de télévisions dans la salle de repos, située dans le bâtiment du mess. Ce type d'équipement contribue au bien-être des agents lors de leurs pauses, favorisant un environnement plus convivial et relaxant.
- Fontaines à eau : La mise en place de fontaines à eau à proximité des bâtiments est également essentielle. Cela permettrait de répondre aux besoins quotidiens en matière d'hydratation, contribuant ainsi à améliorer les conditions de travail de manière concrète.

Notre engagement continu pour 2024 et au-delà

L'année se termine bientôt, mais les revendications du **bureau local FO Justice CP CAEN IFS** se poursuivront. Nous restons mobilisés pour garantir des conditions de travail dignes, sûres et respectueuses du personnel.

